

UNE CAHIER DEP La ville laisse filer 1 500 œuvres d'art; carcassonne

Jean-Louis Dubois-Chabert Propos recueillis par J.-L. D.-C. 907 mots
30 août 2014
La Dépêche du Midi
DEPEMID
Aude
21
N°24031
Français
Copyright 2014 La Dépêche du Midi All Rights Reserved

Épinglée dans le journal « Le Monde » d'hier, la municipalité Larrat refuse la donation de **Cérès Franco**. 1 500 œuvres d'art brut, naïf et populaire patiemment rassemblées pendant des décennies par la collectionneuse et galeriste brésilienne. Un cadeau évalué à 4 M€. La décision, prise dans le catimini du bureau municipal (lire ci-dessous), a été signifiée à Dominique Polad-Hardouin, la fille de **Cérès Franco**, le 25 juin, lors d'un expéditif rendez-vous demandé par celle-ci, inquiète d'apprendre l'annulation du Parcours d'art contemporain 2014 consacré aux œuvres du fonds **Franco**. « Le premier argument a été économique : les finances sont exsangues, explique Dominique Polad-Hardouin. Le second est que ces œuvres ne les intéressent pas. Leur projet culturel consiste à mettre en valeur les réserves du musée des Beaux-Arts qui n'ont aucun intérêt. » Sauf pour les amateurs de scènes de batailles figuratives avec gros plans sur les croupes de chevaux napoléoniens façon Gamelin.

S'il avait été soumis au débat public, le refus municipal ne souffrirait pas du soupçon de règlement de comptes politique vis-à-vis d'un projet porté par Alain Tarlier. Rien à voir, se défend Jean-Louis Bès, son successeur à la délégation de la culture : « Tout choix est discutable mais le dossier n'était pas finalisé. La donation était assortie de conditions intenables pour les finances actuelles de la ville. L'impact des travaux nécessaires à l'accueil des œuvres de **Cérès Franco** est chiffré entre 500 000 et 700 000 €, et le fonctionnement (conservation du fonds et Parcours d'art contemporain) à 250 000 €. »

un projet pour le musée

Sauf que pour exhumer dignement les poussiéreuses réserves du musée des Beaux-Arts, la ville veut « relooker le musée », dixit Jean-Louis Bès qui qualifie lui-même le projet de « lourd et coûteux » ! L'entrée de la rue de Verdun sera condamnée par une baie vitrée, le hall des pas perdus deviendra une salle d'exposition et le premier étage accueillera des salles d'expo.

Quoi qu'il en soit, la décision municipale constitue « un arrache-coeur » pour Alain Tarlier : « J'ai milité 20 ans pour que Carcassonne prenne cette **collection**, je suis très meurtri et me sens responsable vis-à-vis de **Cérès Franco**. J'attends des explications. C'était une chance pour l'art à Carcassonne. Je crains qu'après avoir perdu 30 ans avec Raymond Chesa, on en perde encore autant. »

Ce qui est sûr, c'est que le déménagement des œuvres a déjà commencé. D'abord à Lagrasse où séjourne **Cérès Franco**, ensuite là où des élus ou un musée ne traitera pas le dédain et le conservatisme de l'entre-soi un fonds aussi riche. Dominique Polad-Hardouin avait rendez-vous jeudi en Suisse dans ce but.

La nouvelle municipalité refuse la donation de 1 500 œuvres d'art brut et naïf faite par **Cérès Franco**. Si elle se défend de tout règlement de comptes politique, elle prétexte l'argument économique et veut privilégier les rogatons du musée plutôt que de faire enfin sortir Carcassonne du néant culturel.

Reconnue par tous comme exceptionnelle, la première exposition de 200 œuvres de la **collection Cérès Franco** sera aussi la dernière./Photo archives DDM, Jean-Luc Bibal.



l'essentiel t

Jean-Louis Bès : « La décision ne fera pas l'objet de délibération du conseil »

La donation de Cérès Franco ne paie-t-elle pas un règlement de comptes politique ?

Jean-Louis Bès : Non. Le choix politique a été fait en raison des conditions financières de la donation intenables pour la ville. Sous l'équipe précédente, la donation Max Savy n'était assortie d'aucunes conditions. Nous ne la dénonçons donc pas.

Si l'argument est seulement uniquement économique, pourquoi ne pas réduire la voilure du gourmand festival ?

Tout est question de choix. Si cela avait été : vous faites quelques travaux et mettez en valeur les œuvres de la **collection Cérès Franco**, la question ne se serait pas posée. Les travaux nécessaires engageaient financièrement la ville pour longtemps.

Quand on voit l'effervescence artistique et culturelle autour du musée Soulages, à Rodez, et les retombées économiques déjà mesurables, ne commettez-vous pas une faute politique ?

L'Histoire jugera. Nous avons fait ce choix, nous l'assumons. C'est la responsabilité du politique.

Le sujet, qui revêt un caractère d'intérêt général, sera-t-il démocratiquement évoqué lors du prochain municipal ?

Non. La décision politique a été prise au sein du bureau municipal et ne fera pas l'objet d'une délibération du conseil.

La ville va-t-elle prendre en charge le déménagement des œuvres ?

Oui. Certaines œuvres ont déjà été rapatriées à Lagrasse. Fin septembre, à l'issue de l'exposition de l'Acte l de l'exposition, « Les imagiers de l'imaginaire », le reste suivra.



Jean-Louis Bès./Photo archives DDM.

Trop de temps perdu

sous Pérez

Si l'équipe Pérez n'avait pas tant traîné, sinon rechigné à boucler le dossier, la riche **collection** de **Cérès Franco** serait déjà carcassonnaise. A son arrivée aux affaires, l'équipe UMP de Gérard Larrat a trouvé un dossier non finalisé. Dans un premier temps confiée à un notaire parisien, la donation avait finalement atterri chez un notaire carcassonnais, sur demande du maire d'alors, Jean-Claude Pérez.

Document DEPEMID020140830ea8u001mi